

Communauté de Communes
Rumilly Terre de Savoie

| 3 Place de la Manufacture
BP 69 74152 Rumilly Cedex |

04 50 01 87 00

contact@rumilly-terredesavoie.fr

www.rumilly-terredesavoie.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 19 novembre 2021

Semaine Bleue 2021 : Pierre BECCU à l'honneur !

Pour les 70 ans de la Semaine Bleue, opération annuelle à destination des aînés, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, soutenue par le Département de la Haute-Savoie, organise une projection débat gratuite du film documentaire « Graines d'Espoir » à destination des séniors du territoire.



La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie vous invite à la projection-débat du film

GRAINES D'ESPOIR

avec la présence du réalisateur « Bauju »
Pierre BECCU

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021, À 13H30
Au cinéma « Les Lumières de la Ville » à Rumilly

Soutenu par
haute savoie
le Département



La projection débat se déroulera le vendredi 10 décembre 2021, à 13h30 au cinéma « Les Lumières de la Ville » à Rumilly. La séance sera suivie d'une rencontre privilégiée avec le réalisateur, originaire des Bauges, Pierre BECCU.

Résumé du film :

A travers la France, l'Espagne, Madagascar et le Burkina Faso, 332 enfants et adolescents s'emparent de la caméra pour nous livrer leurs attentes et construire un nouvel avenir. Entre enjeux climatiques et justice sociale, ils nous interpellent sur les urgences d'aujourd'hui. Accompagnés par le réalisateur Pierre Beccu, mais également par Roukiata Ouedraogo, Pierre Rabhi, et la musique de Matthieu Chedid, ils racontent et mettent en pratique ce qu'ils veulent changer pour notre futur.

Le projet de ce film a été de co-construire l'avenir avec la jeunesse et inciter citoyens, institutions et décideurs à s'engager dans des actes concrets face aux défis du XXIème siècle !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 3 décembre 2021, par téléphone au 04 50 01 87 15 auprès du Pôle Social de la Communauté de Communes (en cas d'absence, contactez l'accueil au 04 50 01 87 00).

Nombre de places limité & pass sanitaire obligatoire.